

AVIS MEDICAL

Avis médical d'aptitude aux travaux réglementés (article L4153-9 du code du travail) pour les élèves âgés de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel.

Je soussigné(e), docteur _____, médecin agréé (titulaire) (ou médecin généraliste sous contrat), qualifié en médecine générale (ou en santé publique...) certifie avoir examiné :

Nom : _____ Prénom : _____

Né (e) le : _____

Scolarisé (e) au lycée Ecole Modèle d'Electronique

Classe : _____ Formation professionnelle : _____

Devant réaliser les travaux réglementés référencés (travaux impliquant l'utilisation, l'entretien ou la maintenance (machine à l'arrêt) de certains équipements de travail, de montage et démontage d'échafaudages (art. D4153-31) se reporter à la fiche d'information sur les équipements de travail) pour lesquels le chef d'établissement a obtenu de l'inspecteur du travail une autorisation de déroger pour la formation professionnelle concernée.

Sous réserve de l'exactitude des renseignements fournis par la famille de l'élève, au vu des éléments médicaux en ma possession et après examen clinique de l'élève ce jour, j'émet :

- Un avis médical favorable
- Un avis médical d'inaptitude temporaire jusqu'au : _____
- Un avis médical favorable avec les aménagements suivants : _____
- Un avis médical défavorable

Aux travaux réglementés de la filière de l'élève et ce dans le respect des règles d'hygiène et sécurité selon la législation en vigueur et en s'étant assuré de la bonne compréhension des consignes lors de l'exposition aux dits travaux.

Cet avis médical ne concerne que la formation dans les ateliers de l'établissement scolaire.

A _____

le _____

Signature cachet